

ANNONCES DES OFFICES

Semaine du 9 au 16 mars 2025	Prieuré Saint-François-Régis 31 rue Holtzer - 42240 Unieux Tél 04 77 40 20 55	Chapelle du Cœur-Immaculé-de-Marie 3 pl. Maréchal Foch - 42000 Saint-Étienne Tél 04 77 40 20 55	Chapelle Notre-Dame-du-Rosaire 46 rue Marx Dormoy - 42300 Roanne Tél 04 77 40 20 55
Dimanche 9 mars 2025 1^{er} Dimanche de Carême Violet, 1 ^{re} classe	10.00 Chapelet et confessions 10.30 Messe chantée PRO POPULO (<i>Abbé Mérel</i>) 17.30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement 18.30 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>)	08.30 Chapelet et confessions 09.00 Messe chantée pour Mme Thérèse DREVON † et sa famille (<i>Abbé Bon</i>)	09.30 Chapelet et confessions 10.00 Messe chantée pour Louis et Léonie GAUTHÉ + et leur famille (<i>Abbé Duthilleul</i>)
Lundi 10 De la férie Violet, 3 ^e classe <i>Mém. Quarante martyrs de Sébaste</i>	07.15 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>) 09.15 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>)		18.00 Chapelet
Mardi 11 De la férie Violet, 3 ^e classe	06.30 Messe basse au Prieuré (<i>abbé Mérel</i>) 07.15 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>)		18.00 Chapelet
Mercredi 12 Mercredi des QUATRE-TEMPS Violet, 2 ^e classe <i>Mém. St Grégoire le Grand</i>	07.15 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>)	17.00 Catéchisme des enfants 18.00 Chapelet et confessions 18.30 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>)	18.00 Chapelet
Jeudi 13 De la férie Violet, 3 ^e classe	07.15 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>) 08.45 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>) 13.45 CHEMIN DE CROIX	18.00 Chapelet et confessions 18.30 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>)	18.00 Chapelet
Vendredi 14 Vendredi des QUATRE-TEMPS Violet, 2 ^e classe	07.15 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>) 11.30 Messe basse (<i>Abbé Bon</i>) 18.30 CHEMIN DE CROIX	18.00 CHEMIN DE CROIX 18.30 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>) 19.20 Cours de doctrine pour adultes	18.00 Chapelet 18.30 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>) 19.10 CHEMIN DE CROIX
Samedi 15 Samedi des QUATRE-TEMPS Violet, 2 ^e classe	07.15 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>) 11.00 Messe basse (<i>Abbé Mérel</i>)		17.30 Chapelet et confessions 18.00 Messe basse (<i>Abbé Duthilleul</i>)
Dimanche 16 mars 2025 2^e Dimanche de Carême Violet, 1 ^{re} classe	10.00 Chapelet et confessions 10.30 Messe chantée pour les défunts des familles LAROIS-VINCENDON-BOUCHET (<i>Abbé Mérel</i>) 17.30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement 18.30 Messe basse (<i>Abbé de Lestrangle</i>)	08.30 Chapelet et confessions 09.00 Messe chantée en l'honneur de Notre-Dame du Puy (<i>Abbé Bon</i>)	09.30 Chapelet et confessions 10.00 Messe chantée (<i>Abbé Duthilleul</i>)

à noter

Dimanche 9 mars : Les CENDRES seront imposées après les messes aux personnes ne les ayant pas reçues

CHANT GRÉGORIEN : tous les messieurs et jeunes gens intéressés pourront bénéficier d'une répétition les dimanches à Unieux à 10h, dès le 9 mars, avec comme objectif de chanter une partie du propre des messes dominicales. Pour tout renseignement, contacter M. François Courtial.

SACREMENT DE CONFIRMATION : le dimanche 23 mars 2025 à Unieux par son Excellence Mgr Bernard Fellay. Récollecion de préparation samedi 22 mars.

Demander les feuilles d'inscription au Prieuré (42p.unieux@fsspx.fr). Les confirmations ont lieu à 9h45, suivies de la messe vers 10h30.

ROME 2025 : le pèlerinage est organisé pour les fidèles de la région avec *Odeia*, du 18 au 22 août. Voir sur odeia.fr, espace dédié, mot de passe 69

CHAPELET POUR LA FRANCE : tous les mercredis à ND de la Faye à 17h

Les personnes souhaitant recevoir cette feuille chaque semaine par courriel ne doivent pas hésiter à en faire la demande sur 42p.unieux@fsspx.fr
Merci aussi de signaler toute anomalie de fonctionnement

Pendant le mois de mars, la **Croisade Eucharistique** prie
pour ceux qui vont mourir aujourd'hui

Du 9 au 16 mars 2025

Le carême

(extrait de l'introduction du missel de Dom Gaspard Lefebvre, 1936)

Le Temps du Carême est une sorte de grande retraite faite par les chrétiens du monde entier qui se préparent à la solennité de Pâques et clôturée par la confession et communion pascales. Comme Jésus, qui s'est retiré du monde, a prié et jeûné pendant 40 jours, puis nous a appris dans sa vie d'apostolat comment il nous fallait mourir à nous-mêmes, l'Église, durant cette sainte Quarantaine, nous prêche la mort de l'homme de péché en nous. Cette mort se manifestera dans notre âme par la lutte contre l'orgueil et l'amour-propre, par un esprit de prière et une méditation plus assidue de la parole de Dieu. Elle se montrera dans notre corps par le jeûne, l'abstinence et la mortification des sens. Elle se déclarera enfin dans toute notre vie par un détachement plus grand des plaisirs et des biens du siècle qui fera que nous donnerons plus généreusement l'aumône et que nous nous abstiendrons de participer aux fêtes mondaines. Le jeûne quadragésimal ne doit être en effet que l'expression des sentiments de pénitence dont est pénétrée notre âme qui s'occupe d'autant plus librement des choses de Dieu qu'elle retranche davantage aux plaisirs des sens. Aussi, pour les cœurs généreux, ce « temps favorable » (épître du 1^{er} dimanche de carême) est entre tous une source de sainte joie comme le montre partout la liturgie du Carême.

Ce travail de purification se fait sous la direction de l'Église qui unit nos souffrances à celles du Christ. Les pusillanimes, dès lors, entrent avec courage dans la lice en s'appuyant sur la grâce de Jésus qui ne leur manque pas et les forts ne s'enorgueillissent pas de leur observance, parce qu'ils savent que la passion seule de Jésus les sauve et que ce n'est « qu'en y participant par leur patience qu'ils s'en appliquent les fruits ».

« L'observance du Carême, dit le Pape Benoît XIV, est le lien de notre Milice ; c'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la Croix de Jésus-Christ ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère ; par elle que, protégés du secours céleste pendant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres. Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes, et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne une source de malheurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers » (encyclique du 29 mai 1741).

AMMONCES